

CIRCULAIRE 032-23

24 février 2023

**LIMITES DE POSITIONS – PRODUITS
INSCRITS SUR OBLIGATIONS DU
GOUVERNEMENT DU CANADA (MOIS
D'ÉCHÉANCE EN COURS)**

Les limites de positions applicables aux contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada et aux options sur contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada pour le premier mois de règlement, ont été mises à jour tel que reflété dans le fichier des limites de positions. Le fichier des limites de positions est accessible à partir de l'Annexe 1 et de cette [adresse URL](#). Les limites de positions en vigueur seront comme suit :

Produit Inscrit	Mois d'échéance	Limite de positions du mois d'échéance en cours	Date d'entrée en vigueur (après la fermeture des marchés)
Les contrats CGB et les options sur les contrats CGB	Mars 2023	63 500	2023-03-01
Les contrats CGF et les options sur les contrats CGF	Mars 2023	13 750	2023-03-01
Les contrats CGZ et les options sur les contrats CGZ	Mars 2023	23 250	2023-03-01
Les contrats LGB	Mars 2023	41 905	2023-03-01

Pour toute question ou demande de renseignement, veuillez communiquer avec la Division de la réglementation :

- info.mxr@tmx.com
- 514 787-6530
- sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353, poste 46530
- sans frais au Royaume-Uni en France : 00 800 36 15 35 35, poste 46530

Karen McMeekin
Vice-présidente et chef de la réglementation
Bourse de Montréal Inc.

Bourse de Montréal Inc.

1700 – 1190 Avenue des Canadiens-de-Montréal, C.P. 14 Montréal, Québec H3B 0G7
Téléphone: 514 871-2424 - Sans frais au Canada et aux É.U.: 1 800 361-5353
Site web: www.m-x.ca